



Au Temple de la renommée médicale canadienne, notre vision est celle d'un Canada qui honore ses héros de la médecine, passés, présents et futurs. Nous avons pour mission de reconnaître et de célébrer les héros canadiens dont le travail a fait progresser la santé et a ainsi inspiré des carrières en sciences de la santé.

Beaucoup de nos lauréats actuels ont été intronisés principalement en qualité de chercheurs, mais d'autres parcours de carrière sont également valorisés. Le Temple de la renommée médicale canadienne veut représenter l'éventail complet du domaine de la santé : leadership et excellence en recherche, soins cliniques, prévention des maladies (santé publique), éducation et administration de la santé.

De nombreux Canadiens ont accompli de grandes réalisations qui contribuent à l'amélioration globale de la santé et des soins de santé au pays (et dans le monde), mais seulement six d'entre eux seront honorés chaque année en étant intronisés au Temple de la renommée médicale canadienne.

Le Comité de sélection se compose de chefs de file canadiens du secteur des soins de santé et des professions connexes, et il est indépendant du Conseil d'administration du TRMC. Toutes les candidatures sont évaluées par le personnel et par le Comité de sélection afin de déterminer si le dossier est complet, inspirant, percutant et authentique, et s'il présente la candidature pour intronisation au Temple de façon concluante.

Éléments à prendre en compte lors de la préparation de votre dossier de candidature :

- 1. Temps et planification :** une candidature de ce calibre ne peut être précipitée – nous vous recommandons de prévoir suffisamment de temps pour assembler un dossier concurrentiel et pour réviser et étoffer la documentation d'appui afin de rendre justice à votre candidat.
- 2.** Le Conseil d'administration demande aux membres du Comité de sélection de fonder leur décision sur le dossier de candidature sans égard à leur connaissance personnelle du(de la) candidat(e). C'est pourquoi une lettre de candidature persuasive, faisant ressortir avec éloquence l'impact de la vie et de la carrière de la personne en cause, est un élément critique du dossier.
- 3. Lettres de soutien :** il convient de bien réfléchir au contenu des lettres d'appui qui doivent obligatoirement être fournies.
 - ☛ Choisissez, parmi tous les auteurs possibles de lettres d'appui, les plus convaincants et crédibles, qui ont été véritablement touchés par les réalisations du candidat, au point de vouloir raconter par écrit leur expérience de façon marquante, et qui possèdent les compétences nécessaires pour rédiger une telle lettre.
 - ☛ Évitez d'utiliser des « lettres type » comme lettres d'appui (ne vous contentez pas de faire une liste sommaire de réalisations). Recherchez plutôt un témoignage authentique et sincère des réalisations et compétences du candidat.
 - ☛ Accordez suffisamment de temps au répondant pour qu'il puisse formuler sa lettre avec soin – une mise en candidature précipitée entraîne souvent un manque de temps pour la composition d'un témoignage authentique et réfléchi. **Remarque :** Le Comité de sélection recevra **au plus deux lettres d'appui** et au plus six (6) pages supplémentaires de documents d'appui. Veuillez noter que chacune des lettres d'appui peut être signée par plus d'un répondant. Les pages de documentation excédant les limites susmentionnées ne seront pas envoyées au Comité de sélection.
- 4. Témoignage :** accordez du temps et de l'énergie au témoignage. Bien qu'il soit limité à un paragraphe (d'environ 250 mots), c'est l'occasion d'exprimer *de manière convaincante et concluante* de quelle façon le(la) candidat(e) répond aux critères de la catégorie d'intronisation et pourquoi il(elle) devrait être choisie parmi tous les autres